

## ABONNEMENT

SAUMUR	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
En un an	30 fr.
Six mois	15
Trois mois	8

## En s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 3 DÉCEMBRE

## Les manifestations d'Aix

Le *Courrier du Midi* complète ainsi les renseignements qui ont été donnés sur le retour de M<sup>r</sup> Gouthé-Soulard :

« La rentrée de M<sup>r</sup> Gouthé-Soulard dans sa ville archiépiscopale a été un véritable triomphe; elle a donné lieu à une manifestation que n'oublieront pas de longtemps ceux qui ont eu l'honneur d'y prendre part, et ceux-là mêmes qui y ont assisté en simples spectateurs.

« Vers quatre heures de l'après-midi, les abords de la gare étaient envahis par une foule compacte et très mêlée. Sur le quai, deux ou trois cents personnes stationnaient. Le mot d'ordre était de garder le silence le plus absolu sur le parcours de la gare à l'archevêché.

« A sa descente de wagon, Monseigneur est entouré en un clin d'œil par la foule, qui s'empresse autour de lui et lui prodigue les manifestations de sa sympathie. MM. les vicaires généraux Penon et Guillibert sont également l'objet de nombreuses félicitations.

« Monseigneur monte en voiture; les omnibus sont envahis. Au moment où le landau de Sa Grandeur s'ébranle, un groupe composé de cinq à six personnes se met à brailler : « Vive la République ! » Aussitôt, fournis, écrasants, les cris de : « Vive Monseigneur ! » retentissent de toutes parts dans un élan unanime, et les sifflets des ouvriers chapeliers, ameutés par la Franc-Maçonnerie et la juiverie, se perdent dans les acclamations adressées au vénérable archevêque.

« Le mot d'ordre, imposé par la prudence, est violé, très heureusement, par l'enthousiasme de la foule.

« La seule bagarre qui se soit produite a eu lieu sur la place de l'archevêché. Quelques sif-

fleurs ont été houspillés par les jeunes manifestants, à la tête desquels nous avons remarqué le vaillant Xavier de Magalon, avocat à la Cour d'appel. La gendarmerie a fini par débayer la place. Monseigneur est alors rentré dans le Palais.

« Dans l'antichambre, les vieillards des Petites-Sœurs-des-Pauvres, l'œuvre favorite de M<sup>r</sup> Gouthé-Soulard, étaient rangés sur deux rangs. Monseigneur, en les apercevant, a eu un mot charmant : « Je vous apporte votre toiture. » En effet, l'asile des Petites-Sœurs-des-Pauvres n'avait point encore son couronnement. Les juges de la République, en condamnant le pasteur, lui ont fourni l'occasion de recueillir, au-delà, ce qui était nécessaire pour assurer l'avenir de cette admirable entreprise de sa charité.

« M. Aninard, avocat, bâtonnier de l'ordre, s'est borné à répéter, — avec beaucoup d'à-propos, — les paroles qu'il a recueillies de la bouche même des ouvriers : « On dit que M<sup>r</sup> était accusé; tout au contraire, c'est lui qui s'est fait l'accusateur ! — On dit que M<sup>r</sup> a été condamné à l'amende; il paraît cependant que, parti pauvre, il nous revient riche ! »

— « C'est vrai, c'est vrai ! » s'écrie Monseigneur.

« On dit qu'on l'a déshonoré par sa condamnation; et il nous revient plus aimé et plus estimé qu'auparavant. »

— « Merci ! merci ! dit Monseigneur ! »

« Et l'assistance entière d'applaudit de nouveau.

« Monseigneur se lève. Il remercie à plusieurs reprises les catholiques d'Aix de l'accueil qu'ils lui ont fait, et nous donne, en un discours familier, quelques détails sur son procès. Entre autres choses, il nous confirme ce qu'avaient raconté les journaux, à savoir qu'on a essayé, pour le soustraire haineusement aux manifestations sympathiques de la foule,

de le faire sortir du palais de justice par une porte donnant sur une rue déserte. Averti par quelques avocats qui avaient éventé le piège, Monseigneur répondit : « Je suis entré par la grande porte; je sortirai par où je suis entré. »

« Parlant des dons nombreux que lui a valu sa condamnation, il a eu ce mot très heureux : « C'est un droit d'accroissement dont ils m'ont frappé... — et cet autre : « Petites Sœurs des Pauvres, vous aurez votre charrette ! »

« Monseigneur donne ensuite sa bénédiction à l'assistance.

« On acclame aussi le nom de M. Boissard, l'éminent défenseur de Sa Grandeur, et l'on se sépare aux cris répétés de « Vive le condamné ! »

## INFORMATIONS

## UNE INTERPELLATION

M. Gustave Hublard vient d'adresser à M. Fallières, ministre des cultes, la lettre suivante :

« Paris, le 2 décembre 1891.

« Monsieur le ministre des cultes,  
« J'ai l'honneur de vous donner communication de la demande d'interpellation que je viens de remettre entre les mains de M. le président de la Chambre.

« Nous demandons à interpellier M. le ministre des cultes sur les récentes manifestations ultramontaines des évêques de France, et spécialement sur la lettre pastorale de M<sup>r</sup> l'archevêque de Bordeaux.

« Signé : G. HUBLARD, Turrel-Ricard (Côte-d'Or).

« Je vous serais obligé, monsieur le ministre, de vouloir bien, à la prochaine séance de la Chambre, me faire savoir à quelle date le gouvernement proposerait de fixer la discussion de cette interpellation. »

## LES EVÊCHÉS NON CONCORDATAIRES

M. Labrousse, député de la Corrèze, va reprendre l'amendement auquel il avait attaché son nom dans les législatures antérieures et qui, adopté un jour par la Chambre précédente à quatre voix de majorité, ne fut écarté finalement que devant le refus du Sénat de le ratifier.

Cet amendement a pour but d'insérer dans la loi des finances un article enjoignant au gouvernement de ne plus pourvoir de nouveaux titulaires les évêchés non concordataires dont les sièges deviendraient vacants.

Il existe environ vingt-deux évêchés de cette catégorie.

## LE PROCÈS DU « FIGARO »

La neuvième chambre vient d'examiner l'affaire du *Figaro*, poursuivie pour la souscription ouverte par lui le lendemain de la condamnation de l'archevêque d'Aix.

Le *Figaro* a fait plaider par M<sup>r</sup> Bataille que la souscription, quoique annoncée comme faite au profit de l'archevêque, était en réalité destinée aux pauvres du diocèse d'Aix.

Mais le tribunal n'a pas admis cette distinction.

Sur les réquisitions de M. le substitut Cabat, il a, par application de l'article 40 de la loi sur la presse, condamné le gérant du journal à 500 fr. d'amende.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 2 décembre 1891.

La liquidation des valeurs s'opère au gré des acheteurs qui exigent la livraison des titres vendus par la spéculation, ce qui donne lieu à un déport sur tous les fonds étrangers. La rente 3 0/0 profite de ces heureuses dispositions; car les acheteurs exigent aussi qu'on livre une partie des rentes qu'on leur a vendues. Le 3 0/0 ancien monte à 95.42, le nouveau à 94.40 et le 4 1/2 à 104.35.

— Mon Dieu, sourit le journaliste, comme vous êtes un homme d'impressions ! Ce soir, seul dans votre chambre, vous reviez au pur idéalisme.

— Oh ! je le sais.

— Dites vous donc ceci une bonne fois, en quelque endroit que vous vous trouviez : le monde physique existe; mais, il n'est qu'une des formes de la Vie.

— Oui... et cependant vous conviendrez que je ne suis pas le seul à subir cette influence des milieux. Pourquoi les peuples du Nord sont-ils spiritualistes, tandis que les pays de grand soleil n'ont pas d'autre culte que l'Art ?

Maurice haussa les épaules :

— Ah ! ça, mon cher, reprit-il, à quel Montesquieu de sous-préfecture avez-vous emprunté de pareilles idées ? Le Midi matérialiste ! Mais je pourrais vous répondre que les excès de la pensée religieuse se sont justement manifestés dans le Midi; l'Inquisition n'a jamais pu prendre en Hollande. Et quant à cette opposition stupide qu'on a coutume en effet d'établir entre le sens artistique et le sens religieux, deux petits faits, pris entre mille, la démontrent de fond en comble. A quelles époques l'Art a-t-il atteint son apogée, sinon au siècle

ques, sous la fine lumière orange du couchant. Peut-être, à la veille de quitter ces choses, René les regrette-t-il. Peut-être aussi une mélancolie lui vient-elle du souvenir des soirées passées avec Rominsky et Malvoisier au même café. Il finit par soupirer.

— Pauvre Malvoisier ! Qui se serait attendu à cela ?

— A dire vrai, répond Maurice, son mal ne m'étonne pas autrement. Je l'ai toujours connu un peu timbré; un homme qui a trouvé une oie fossile — et vivante encore ! — dans son jardin, n'a pas la cervelle en très bon état. Ajoutez à cela l'idée fixe et le spiritisme !...

— Vous êtes sévère pour mon ancienne doctrine, sourit le peintre.

Ils se turent un instant, regardèrent de nouveau les toilettes déjà claires des jeunes femmes qui passaient, les figures de boulevardiers que connaissait Maurice, puis le défilé des voitures, l'arrivée bruyante des mails-coachs ramenant d'Anteil les habitués du Pari-Mutuel.

Après quelques minutes, ils se remirent à causer des théories d'Allan Kardec; René rappela comment il les avait embrassées. Avant de revenir à la philosophie religieuse d'après les conseils de son ami, il avait cru trouver là

un refuge contre son épouvante du néant, ne connaissant point encore le dogme des réincarnations qui fait de l'immortalité spirituelle un mensonge.

Maurice de son côté s'expliquait très-bien que le spiritisme eût rencontré à Paris quelques adeptes; s'il n'a pas de croyance religieuse, il est difficile à l'homme de notre race de concevoir le monde purement moral et l'Infini; mais le désir d'un Au-Delà l'obsède néanmoins; dès lors, la survivance matérielle de l'être est une conception faite pour lui plaire. Seulement, ajouta Maurice, ce qui nous préserve d'un emballement pareil à celui des Etats-Unis en faveur des théories d'Allan Kardec, c'est l'immense majorité d'âmes religieuses, et chez les autres l'absence d'enthousiasme pour une Idée, alors même qu'elles puisent dans cette idée leur consolation.

— Eh ! bien, fit René, je vais peut-être vous étonner, mais je m'explique très facilement cette absence d'enthousiasme chez des gens dévorés d'affaires ou de plaisirs, des boulevardiers par exemple. Faut-il même vous l'avouer ? Ici, à cette terrasse de café, devant ce soleil de printemps, je sens moins vivement le monde moral, et cela m'attriste.

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

XXII

A l'heure de l'apéritif, le lendemain, Maurice et René, assis à la terrasse du café de Stockholm, brassent leur absinthe et secouent la cendre de leur cigare silencieusement, envahis par le charme d'un des premiers soleils de Mars au boulevard.

Partout, autour d'eux, les terrasses sont garnies de consommateurs, hypnotisés devant un bock ou plongés dans la lecture des journaux du soir que les camelots promènent sur l'asphalte avec leur psalmodie gouailleuse : « La séance de la Chambre ! Le résultat complet des courses ! »

C'est l'heure de la vraie gaieté parisienne, l'heure des sensations de paresse exquise devant le vert tendre des vernis du Japon, la bigarrure des colonnes Morris et des kios-

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

La Rente Italienne a touché 90 fr., elle reste à 89.75, on escompte les résultats des surtaxes et des économies proposées par M. Luzatti. Le 3 0/0 Portugais monte à 35 7/8. On affirme que M. Carvalho a pris l'engagement envers les grandes banques de payer le coupon intégralement pendant 48 mois. L'Extérieure cote 66 3/4 après 67. Le nouveau Russe reste à 78 1/2 après 79 1/2.

Les grandes sociétés bénéficient de cet enlèvement général dont leurs portefeuilles profitent à la veille d'arrêter les bilans. La Banque de Paris monte à 715; le Crédit Foncier à 4,225; le Lyonnais à 785; la Société Générale à 480; le Crédit Mobilier et la Banque d'Escompte restent sans changement.

La société Le Crédit annonce pour le 15 décembre l'émission de 48,000 obligations de 500 fr. au pris de 450 fr., de la compagnie du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. La société des travaux publics chargée de la construction de la ligne garantit l'intérêt et l'amortissement de ces obligations pendant la durée de la construction et pendant la première année d'exploitation.

L'action du Crédit Foncier de Tunisie est demandée à 410 fr.

L'action Immeubles de France vaut 465 fr.  
Les Chemins Economiques cotent 394 fr.

## ÉTRANGER

### Incendie du Musée de Madrid

Dans la nuit du 25 novembre, vers deux heures du matin, le feu s'est déclaré au musée de Madrid.

En quelques heures, le feu a dévoré cet admirable musée du Prado, élevé par Ventura Rodriguez et qui contenait les plus belles toiles de Vélasquez, Murillo, Goya, etc.

La confusion était effroyable : tout le monde commandait et personne n'obéissait.

On dit que le feu a pris dans les logements d'employés subalternes.

Une étincelle a causé la ruine de ces œuvres immortelles : Sainte Famille del Pajarito ; Testament d'Isabelle-la-Catholique ; Tableau de las Lauzas, etc., etc.

Toutes ces toiles où Ribéra avait peint avec tant d'énergie ces belles têtes d'anachorètes aux traits émâciés; où Fra-Angelico avait immortalisé quelques-unes des visions célestes que l'idéal lui faisait entrevoir au fond de sa cellule de moine; où Téniers avait imprimé les scènes les plus variées de la nature et de la vie flamande prise sur le vif; saints et démons, ribauds et grands hommes, figures du Christ et d'Apollon, portraits de rois et de bouffons célèbres; tout ce que l'Espagne avait amoncelé là de chefs-d'œuvre d'art, en prenant à chaque siècle et à chaque école ce qui avait été produit de plus beau, a été en peu de minutes la proie des flammes.

Parmi les hommes courageux qui se sont les premiers lancés à travers les flammes pour essayer de sauver les glorieuses richesses artistiques de l'Espagne, il faut citer le nouveau ministre des travaux publics, qui s'est jeté lui-même

de Péricle, et au XVI<sup>e</sup> siècle en Italie? Eh! bien, sous ce soleil du Midi qui vous inquiète, en face du Parthénon, au milieu des statues et des bosquets d'Académus, Platon et ses disciples s'entretenaient de l'immortalité de l'âme. Pour l'époque de Michel-Ange, écoutez ceci : un soir, dans sa villa d'Asciano, au milieu des profusions de l'Art et des jouissances exquis, Laurent de Médicis se promenait avec les statuaires et les peintres dont il composait sa cour. Soudain, ils l'entendirent murmurer : « Celui-là est mort dès cette vie, qui ne croit pas en l'autre! » L'anecdote est de Stendhal, l'ironiste par excellence, qui la rapporte avec émotion. Laissez-moi maintenant ajouter que l'objection m'étonne étrangement, venue de vous qui êtes artiste et qui avez plus que personne la nostalgie de l'infini.

— Sans doute, fit René, l'immortalité de l'âme me semble évidente désormais; aussi n'est-ce point là ce qui m'inquiète; je m'exprimais mal tout à l'heure en vous disant que je ne comprenais plus le monde moral. C'est la survivance de nos souvenirs dont je doutais. Que m'importe, en effet, la durée de ma personne, si l'image des êtres et des objets auxquels je me suis attaché en ce monde ne survit

au milieu de l'incendie suivi d'un groupe de soldats et de quatre journalistes. Il revenait bientôt porté sur les bras de quelques hommes qui venaient de l'arracher à la mort. Ses blessures ne manquent pas de gravité.

MADAGASCAR. — La *Liberté* présente ainsi la situation des Français à Madagascar :

« La situation ne s'améliore pas à Madagascar. Le gouvernement hova montre toujours la même duplicité. Les Français continuent à être victimes de sa perfidie. Ceux de nos compatriotes qui habitent le pays demandent à la France d'en finir avec les fautes madécasses. Voici comment l'*Opinion publique* de Tamatave résume les aspirations de la colonie :

« Il ne nous reste donc qu'à monter à Tananarive, de nous substituer au gouvernement hova, qui ne sera nullement regretté des naturels, et d'y donner des ordres à leur place. C'est le seul moyen d'en finir avec les Hovas, pour leur bien comme pour celui des étrangers. L'annexion et la main-mise sur Madagascar sont des plus faciles et une fois Tananarive en notre pouvoir, il n'y aura plus de résistance, toutes les tribus hovas se rendront et seront heureuses d'abandonner leurs chefs, pour vivre à jamais en paix sous nos lois. »

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Suivant l'*Echo de Paris*, le rapport du général Saussier sur les manœuvres ne partage pas le pessimisme qui s'est fait jour dans certains articles. Le général constate les progrès de la cavalerie.

M. Demartial, procureur de la République à Rouen, est nommé procureur général à Angers.

Le ministre de l'intérieur a décerné des mentions honorables à MM. René et Jean Macé, et à M. Barbier, cultivateur à Saint-Georges-sur-Loire, qui, le 7 octobre, ont secouru cinq personnes qui étaient sur le point de se noyer en Loire.

### Le Cirque Bazola

Etes-vous allé au Cirque Bazola? Non. Eh bien! empresses-vous de réparer ce lapsus : vous en serez très satisfait.

Quand un cirque anglais ou américain doit passer, il est précédé d'une réclame tapageuse. Des affiches de dimensions colossales, sur lesquelles on voit des exercices invraisemblables, sont apposées partout. Le jour de l'arrivée des « artistes », une cavalcade sans fin parcourt les

rues de la ville, exhibant des chars d'un goût douteux, traînés par des chevaux apocalyptiques. Le soir, le public arrive en foule dans une espèce de baraque d'une solidité contestable et ouverte à tous les vents. Quant à la représentation, oh! n'en parlons pas... Le lendemain, plus personne : une autre ville va être dupée de la même façon.

Chez Bazola, c'est le contraire qui a lieu : pas de réclame bruyante — ça en manque même un peu, — mais un spectacle merveilleux, dans une loge confortablement aménagée, très bien chauffée, éclairée au gaz et à l'électricité. Des artistes nombreux et forts. Des chevaux superbes, surtout les chevaux dressés et de haute école qui font l'admiration de nos officiers. La partie équestre comprend des écuyers habiles, dont M. Bazola est le roi; des écuyères gracieuses non sans audace.

La partie acrobatique est unique en son genre. Il n'y a guère qu'aux Folies-Bergères ou dans les principaux Cirques de Paris qu'on rencontre pareil ensemble d'éléments.

Les numéros sont nombreux, et on ne sait sur lesquels on doit insister le plus. Est-ce la charmante équilibriste, qui laisse derrière elle tous les Japonais possibles? Est-ce l'hercule, avec ses poids de 50 kil.—cinquante kilogrammes — qu'il met à bras tendu aussi facilement que vous mettriez votre canne ou votre parapluie? A moins cependant que nous nous arrétions sur les clowns, qui vous rendront malades du rire aigu, ou bien sur l'homme serpent, cet Indien désossé... Cependant on a une préférence pour les quatre champions du biceps : deux hommes et deux enfants. Il est difficile d'expliquer à quel point d'agilité et de force l'homme peut arriver : il nous suffira d'affirmer que jamais on a vu à Saumur un travail aussi palpitant d'intérêt.

Enfin tous ces artistes, et ils sont nombreux, ont à leur actif un genre spécial qui permet à la direction de varier le spectacle chaque soir.

Aussi nous sommes certain que désormais le cirque Bazola sera le rendez-vous d'un public aussi nombreux que choisi. NEMO.

### Etat civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 30 novembre. — Jeanne Dabonneau, à l'Hospice; — Germaine-Eugénie Chauviré, quai de Limoges; — Maurice-André Villain, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

#### DÉCÈS

Le 30 novembre. — Marie-Joséphine Coquau, chapelière, épouse de Gustave-Louis Picard, 20 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

#### MARIAGE ANGEVIN

On écrit de Paris, que mardi, à la Madeleine, a eu lieu le mariage de M. le comte Gabriel de Sesmaisons, fils du général, avec M<sup>lle</sup> Renée de

Trédern, fille du vicomte et de la vicomtesse de Trédern.

Le marié portait l'uniforme de lieutenant au 27<sup>e</sup> dragons. La bénédiction nuptiale a été donnée par M<sup>sr</sup> de Briey, évêque de Meaux.

Les témoins du marié étaient le général comte de Kermartin, directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, et le comte Jean de Sesmaisons; ceux de la mariée, le duc de Brissac et le comte du Boberil.

La messe a été dite par M<sup>sr</sup> de Kernaerel, oncle de la mariée.

La quête a été faite par M<sup>lle</sup> Juliette de Trédern, accompagnée du comte de Vogüé, et par M<sup>lle</sup> de Sesmaisons, conduite par M. Henri de Trédern.

Après la cérémonie, une grande réception a eu lieu à l'hôtel de Trédern, place Vendôme.

### UN BIENFAITEUR DE LA VILLE

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« M. Juteau-Duvignaux, dont les obsèques ont eu lieu hier, a donné :

250,000 fr. à la ville de Tours pour fonder un orphelinat qui devra être administré par les Sœurs de la Présentation.

30,000 fr. à la crèche Dejean-Saint-Gatien.

50,000 fr. au grand hospice de Tours.

40,000 fr. à l'orphelinat Verdier.

40,000 fr. à la cure Saint-Julien.

40,000 fr. aux Petites-Sœurs des Pauvres.

40,000 fr. au Refuge.

30,000 fr. à la Société des Crèches.

20,000 fr. au Bureau de Bienfaisance.

20,000 fr. à M<sup>sr</sup> l'archevêque de Tours pour les Séminaires.

60,000 fr. à une école fondée par lui, rue Grécourt.

50,000 fr. à l'école communale fondée par lui, quartier Saint-Symphorien.

80,000 fr. à M<sup>sr</sup> l'archevêque de Tours, pour fonder une chaire de législation à l'Université catholique d'Angers.

100,000 fr. à l'Académie française pour fonder un ou plusieurs prix à distribuer tous les ans aux auteurs de livres de morale catholique.

40,000 fr. aux dames de la Présentation pour l'asile et l'école de la rue des Cognées.

20,000 fr. à la colonie de Meltray.

20,000 fr. au diocèse de Tours pour les prêtres pauvres ».

NIORT. — Lundi matin, le chef du train venant de Thouars, qui arriva à 7 h. 36, a déclaré à la gare de Niort qu'il venait d'apercevoir, à trois kilomètres environ de Niort, sur le territoire de la commune de Souché, le corps d'un cuirassier en petite tenue, qui était étendu en travers de la voie montante et qui avait les deux jambes séparées du tronc.

Le colonel du régiment et la gendarmerie ont

pas avec moi? Oh! surtout, c'est la perpétuité de l'amour qu'il me faut! Et pour parler d'Eva — puisqu'aussi bien vous devinez qu'il s'agit d'elle — je ne puis songer sans une grande mélancolie que dans quelques dizaines d'années, ses lèvres, son sourire, l'expression de ses yeux, ses cheveux noirs, tout cela s'effacera de ma mémoire à jamais.

— Mon cher, reprit Maurice, cette immortalité du souvenir me paraît aussi évidente que celle de la personne; une immortalité sujette à l'oubli ne différerait guère du néant. Il faut opter d'ailleurs entre le matérialisme et l'idée d'une Conscience Divine qui perçoit éternellement l'universalité des choses, hors du Temps et de l'Espace. Elle voit sans cesse naître et mourir chaque insecte, chaque fleur; et, ainsi qu'il est dit dans l'Écriture, tous les cheveux de l'homme sont comptés. Dès lors, pourquoi notre âme, délivrée de la substance matérielle qui limite son horizon, ne participerait-elle point à cette vision immuable, au moins en ce qui concerne son passé à elle, le sillage de sa traversée sur la Terre?

Ces paroles du journaliste ramenèrent au cœur de René une sérénité suprême. Ainsi s'évanouissait davantage, à chacune de leurs

conversations, la terreur du Jamais-plus qui avait attristé toute sa jeunesse. Certes, le service que Maurice venait de lui rendre en lui faisant éviter peut-être la prison, ce service n'était rien, comparé à la paix de l'âme retrouvée. Les vieux arguments du spiritualisme rappelés simplement par un boulevardier, à une terrasse de café, pénétraient son esprit avec une évidence bien plus complète que s'ils lui étaient venus du fond des âges sur les palimpsestes de Platon, ou du haut de la chaire d'une cathédrale. Maurice les développait sans respect humain mais sans pose, aussi naturellement que si tous deux eussent causé ensemble du cours de la Bourse ou des derniers galops de Waudora.

Encore, l'immortalité par lui promise était-elle justement celle-là que René avait toujours rêvée, l'immortalité du souvenir. Combien il serait triste en effet de recommencer une existence nouvelle, ainsi que le prétendent certains naturalistes, sur quelque planète inconnue d'où la Terre apparaîtrait scintillante au loin, rivage irrévocablement oublié!

Non, ce n'est point dans l'espace, dans l'illimité, mais en l'infini de l'âme, que se perpétue le rêve de la Vie. C'est en cette mystérieuse

essence, dont nos affections, nos volontés et nos pensées démontrent la réalité, c'est en elle que ressusciteront pour nous les amours anciennes et la longue suite des chers défunts.

René se rappelle, avec le charme de l'apaisement, les nuits d'autrefois où son esprit endura les tortures de deux alternatives terrifiantes, le néant et les manifestations matérielles des morts. Maintenant, sa vision de l'île d'Yeu le fait sourire, et cependant mieux qu'alors il sent au fond de sa pensée Henriette toujours vivante.

L'expérience pratique ne confirme-t-elle pas du reste les raisonnements de Maurice? Pourquoi parler de l'anéantissement de nos souvenirs, lorsqu'il suffit d'un simple air de musique pour évoquer soudain tout un passé? Ce matin encore, seul à sa fenêtre, René l'a compris.

(A suivre.)

### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeu 3 décembre: *Madame la Maréchale*, comédie en 3 actes; *La Mascotte*, opérette en 3 actes.

été immédiatement prévenus et se sont rendus sur les lieux de l'événement.

On ne sait encore s'il y a suicide ou accident.

#### LE CONCOURS HIPPIQUE A NANTES

Le Concours régional organisé par la Société hippique française aura lieu à Nantes, du 8 au 15 mai; tous les départements de l'Ouest sont invités à y prendre part. On y distribuera 339 prix, s'élevant ensemble à 51,697 fr. 69.

#### L'AFFAIRE GENNEVRAYE

Les docteurs Paul Garnier et Mottet, qui avaient reçu mission d'examiner l'état mental de M. Gennevraye, viennent de déposer leur rapport.

Ils ont conclu à un état maladif causé par l'intoxication morphinique, état maladif qui, aux époques de paroxysme, s'accompagnait d'impulsions d'une nature dangereuse, lui voilant, en partie, la conscience de ses actes.

M. Gennevraye est, pour le moment, relativement calme.

Sa situation morale n'implique pas, selon les docteurs, la nécessité d'un internement dans un asile d'aliénés; ils estiment cependant que son état réclame des soins et une surveillance dont sa famille s'engage à l'entourer.

M. Dopffer a dû remettre en liberté provisoire le morphinomane, que les siens conduiront dans une maison de santé.

Quant à M<sup>me</sup> Gennevraye, elle ne passe pas une journée sans envoyer à son mari, toujours au Dépôt, des lettres pleines de tendresse.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 6 décembre 1891, à 1 h. 1/2,

#### 398<sup>e</sup> Concert populaire

Avec le concours de M. CAMILLE CHEVILLARD, compositeur, et de M. A. GELOSO, violon solo des Concerts Lamoureux.

#### PROGRAMME

1. Ouverture de la Grotte de Fingal (Mendelssohn).

2. Ballade symphonique (C. Chevillard), 1<sup>re</sup> audition en province. Dirigé par l'auteur.

3. Concerto pour violon avec accompagnement d'orchestre (Max Bruch.) — Introduction — Adagio — Finale. — Exécuté par A. Geloso.

4. Le Chêne et le Roseau, poème symphonique (C. Chevillard). — Paysage — Dialogue — Drame. — 1<sup>re</sup> audition en province. Dirigé par l'auteur.

5. Gavotte d'Iphigénie en Aulide (Gluck).

6. Zigeunerweisen pour violon avec accompagnement d'orchestre (Sarasate). — Exécuté par M. A. Geloso.

7. Marche Troyenne (Berlioz). — 1<sup>re</sup> audition à Angers.

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux.

#### LIBRE PENSÉE

ET

#### LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Nous lisons dans le Journal d'Indre-et-Loire :

Il y a quelques semaines, M. Armand Rivière, ancien député d'Indre-et-Loire, mourait, comme il s'était toujours flatté d'avoir vécu depuis sa sortie du petit séminaire de Combrée, en libre-penseur; c'est le nom prétentieux que s'est donné la nouvelle secte qui, de notre temps, jure haine à la Croix et guerre à la Foi, sur l'équerre et le triangle. Les funérailles du défunt furent, selon sa volonté dernière, une manifestation irréligieuse. Sur sa tombe on discourut abondamment contre le cléricalisme et l'oppression des consciences qu'Armand Rivière, disait-on, avait eu l'honneur de dénoncer et de combattre jusqu'à son dernier souffle. On loua la largeur de son esprit affranchi par la science, sa fidélité aux doctrines et aux pratiques du plus pur libéralisme, etc., etc. Le philosophe des Tuffeaux n'avait pas défendu à ses amis de dire tout cela sur sa dépouille. Sa dernière verbiage, dernière parodie d'une existence aussi vide que sa pensée.

S'il fut un fanatique jusqu'à la cruauté, ce fut bien cet homme sec et sans pitié; s'il fut

un tourmenteur de consciences, ce fut bien ce soi-disant libre-penseur. Je fus plus d'une fois tenté pendant qu'il vivait de le lui dire et de le lui prouver. Mais il eût fallu raviver sa plus cuisante douleur, peut-être son plus grand remords: je ne pus m'y résigner.

Maintenant qu'Armand Rivière est mort, je me fais un devoir de publier le document qu'on lira plus loin, tel qu'il a été écrit par un témoin des faits qui y sont racontés. Peut-être permettra-t-il à quelque esprit sincère de juger la sincérité de ces déclamateurs d'irréligion qui font proclamer jusque sur leur cercueil que Dieu n'est plus, parce qu'ils l'ont tué. Il montrera à un de ces esprits superbes où les lumières de la science ont remplacé les ténèbres de la foi, l'un de ces grands cœurs qui se vouent au service de la liberté de conscience et qui prétendent délivrer le peuple du despotisme des religions. Il fera entrevoir aux vrais libres-penseurs, à ceux qui réfléchissent en avançant dans la vie — *vita non scholæ discimus* — ce que serait le gouvernement de ces soi-disant libre-penseurs, s'ils gouvernaient suivant leurs idées et leurs désirs, s'ils régnaient dans la République comme ils régnaient dans leur foyer.

Voici le document en question :

« M. Rivière, le tribun révolutionnaire, et le grand champion de la liberté, eut un fils unique qu'il laissa baptiser par condescendance pour sa femme. Mais il s'opposa formellement à ce que le pauvre enfant fit sa première communion, et il le tint scrupuleusement éloigné de toute personne soupçonnée de cléricalisme, chassant Dieu aussi complètement qu'il le put de l'éducation de son fils.

« L'enfant, naturellement doux, bon et religieux, grandit sous ce fanatique despotisme et devint jeune homme. Son intelligence richement douée et le vide immense de son âme lui firent pressentir tout ce que la haine anti-catholique de son père lui avait ravi et un jour, à dix-sept ans, il lui adressa cette prière déchirante :

« Mon père, vous ne voulez pas que je vous parle de religion, je vous en conjure, néanmoins, faites-moi protestant, juif, mahométan, tout ce que vous voudrez, mais il me faut Dieu, je veux une religion ! »

« Rien ne fut accordé à ce cri suprême. Le malheureux jeune homme resta seul, en face de luttes cruelles qui ne furent ni éclairées ni consolées. Quelques mois après il était fou ! Il voulut incendier la maison de son père et il fallut le conduire aux aliénés de Blois, où il arriva, déjà mortellement atteint.

« Avant de quitter Tours, le malheureux enfant recouvra sa connaissance pendant quelques instants et il fit alors à son père les plus amers reproches sur l'éducation anti-chrétienne qu'il lui avait donnée et sur la privation de la première communion qu'il lui avait imposée. C'est de sa malheureuse mère que vient ce détail. Aussitôt qu'il fut transporté à l'asile des aliénés, M. l'aumônier se présenta, suivant en cela l'usage ordinaire. — Le pauvre malade avait repris un peu de connaissance; il tendit la main à M. l'aumônier, l'assurant que sa visite lui faisait le plus grand plaisir et lui demandant de la lui renouveler dès le lendemain.

« Mais le lendemain, quand l'aumônier s'approcha, le malade le reconnut à peine. On lui donna l'absolution conditionnellement; son état s'aggrava sensiblement et le sixième jour il mourut presque subitement. Les médecins déclarèrent que la folie avait amené une méningite qui l'avait enlevé rapidement.

« M<sup>me</sup> Rivière arriva à Blois presque au moment où son fils expirait. Elle voulut le voir et se fut en présence de l'aumônier que lui fut accordée cette consolation.

« M. Rivière, averti par dépêche, arriva à Blois le lendemain matin. Sa femme avait manifesté la crainte qu'il n'exigeât un enterrement civil. Il se contenta de demander l'enterrement des pauvres. Des invitations avaient été adressées au ban et à l'arrière-

ban de la démocratie blésoise. Pas un membre n'y répondit, et M. et M<sup>me</sup> Rivière se trouvèrent seuls, absolument seuls, près du cercueil de leur fils. Deux religieuses de la maison soutenaient la malheureuse mère.

« En entrant à la chapelle, M. l'aumônier offrit de l'eau bénite à M. Rivière qui fit avec respect le signe de la croix, et il le conduisit au pied de l'autel. M. Rivière contempla quelques instants le Christ de cet autel et là il versa d'abondantes larmes.

« Pour se rendre de la chapelle de l'établissement au cimetière, il faut traverser une partie du Bourg-Neuf. M. Rivière demanda qu'on l'évita. Le triste convoi fit donc le tour par la campagne, suivant la croix portée ostensiblement comme c'était encore l'usage à Blois. M. Rivière avait désiré se rendre directement du cimetière à la gare. Les deux religieuses les accompagnèrent jusqu'au wagon où M. Rivière les remercia avec beaucoup de convenance, et il partit sous le coup de cette terrible leçon de la vengeance divine. »

Le voilà, ce libre penseur: il impose l'irréligion à l'âme religieuse de son propre fils.

Le voilà cet esprit courageux et affranchi: il craint, jusqu'au milieu de sa douleur paternelle, d'être vu en plein faubourg suivant la croix qui précède le cercueil de son fils !

JULES DELAHAYE.

#### FAITS DIVERS

##### UN JEU DE PATIENCE

Une petite curiosité... littéraire est communiquée à un de nos confrères: Cela est intitulé: *La Pêche au P.*

Ça ne mordait pas du tout.

Un pêcheur mélancolique, assis au bord d'une onde pure, ouvre son carnet et s'amuse à y écrire les commandements du pêcheur, en n'employant que la lettre P pour initiale de chaque mot. C'est, paraît-il, plus facile que de prendre ce jour-là la plus petite ablette.

Voici le petit travail de l'infortuné :

« Pauvre pêcheur persévérant, persiste patiemment pour prendre petits poissons.

» Par précaution, partant pêcher, prend paletot, pardessus, pliant, puis parapluie préservant parfaitement pendant pluie.

» Par prudence, prends panier point percé, pour pas perdre petits poissons pêchés pendant période permise par préfet.

» Pour pitance, prends pain, pâté, parmesan, pommes, poires, pêches, pruneaux, plus, petit pot parfaite piquette.

» Poches pleines par plusieurs pâtes pectorales pour pituites.

» Pour payer péager, prévoyant passer pont payant, prends plusieurs petites pièces pécuniaires.

» Puis, pars pedestrement, pour pêcher, par prairie, perdant pourtant pas pipe pendant parcours. »

#### Grand Cirque Bazola

Esplanade du Chardonnet

Tous les soirs, Exercices équestres et acrobatiques.

Les jeudis et les dimanches, deux représentations.

Immense succès

#### Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 h. Rideau: 8 h. 1/2

Direction: H. DAVID.

LUNDI 7 Décembre 1891

#### Les Cloches de Corneville

Opérette en 3 actes, musique de Robert

PLANQUETTE.

M<sup>lle</sup> SAUVAGET remplira le rôle de *Serpolette*. M<sup>lle</sup> PORTALIER jouera, comme début, celui de *Germaine*.

ON COMMENCERA PAR

#### UNE TASSE DE THÉ

Comédie en 1 acte, de CH. NARRY.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1891

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne: Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial A, n° 11 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de la validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux guérissent par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

#### INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

#### LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ms</sup>

#### "LA DIAPHANE"

Poudre de Riz SARAH BERNHARDT, adoptée exclusivement par les mondaines, est incomparable pour l'Embellissement du Visage et l'Hygiène de la Peau. — Quatre parfums délicats: *Maréchale, Violette, Hélioïpse, Ylang* et quatre nuances différentes s'harmonisant discrètement avec tous les teints, font de cette poudre, le produit élégant par excellence.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

#### P. ANDRIEU

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés  
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 fr. }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

#### ORIFLAMME PRODUITS SUPERIEURS D'ECLAIRAGE AUROR

PÉTROLE BLANC ININFLAMMABLE SANS ODEUR En Bidons de cinq Litres. Chez tous détaillants. NULLE COLLE EXTRA pour LAMPES et VILLS.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**LIGITATION**

Aux enchères publiques  
Après décès

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire, Au plus offrant et dernier enchérisseur Des Droits incorporels et Objets Mobiliers ci-après,

Le Jeudi 10 Décembre 1891, à midi, SAVOIR :

**UN FONDS DE COMMERCE de Marchand de Blanc**

Exploité à Saumur, rue Saint-Jean, n° 52,

COMPRENANT :

1° Clientèle et achalandage ; 2° Droit au bail des lieux d'exploitation, pour 9 années, du 25 décembre 1891.

L'adjudicataire prendra, en sus et sans diminution du prix d'adjudication :

Le matériel décrit et estimé en un inventaire dressé par M<sup>e</sup> LELIÈVRE, le 20 octobre 1891 ;

Et les marchandises existant au jour de l'entrée en jouissance, à dire d'experts.

Mise à prix : 500 francs

LOYER ANNUEL : 4,000 francs.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, dépositaire du cahier d'enchères.

(860) Pour insertion légale.

**DEMANDE D'AGENT**

La Société LA LUTÈCE (cap. 1,000,000) dont le siège est à Paris, 58, rue Laffitte, et qui assure Propriétaires et Locataires contre tous dégâts causés dans les maisons par des fuites d'eau distribuées, ménagères, pluviales et de water-closets, même en cas de gel, pression hydraulique, engorgement et rupture de tuyaux, réservoirs, robinets laissés ouverts par oubli ou négligence, et qui garantit aussi la réparation desdits tuyaux, robinets et appareils, demande un agent général pour la représenter à Saumur.

UN JEUNE HOMME, marié, ayant des connaissances spéciales, muni des meilleures références, s'offre à tenir gestions.

S'adresser au bureau du journal

Etude M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER DE SUITE

**UNE MAISON NEUVE**

Avec remise et écurie, située à Saumur, quai de Limoges, n° 11 ;

Et encore à Vendre

1° Les ateliers situés derrière la maison ci-dessus ;

2° La maison joignant, 10, quai de Limoges ;

3° Et un corps de bâtiment, donnant sur la rue du Bellay.

Le tout occupé par M. Pilot. S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

**A CÉDER**

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

POUR LA SAINT-JEAN 1892

**Maison de Commerce**

A Saumur, rue S'-Jean, 45

Occupée par M. Renard, marchand de chaussures.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**CIDRES**

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 15 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)

**BUREAU DE PLACEMENT**

d'Employés et de Domestiques des deux Sexes.

M<sup>me</sup> ANNA

Rue de la Tonnelles, 29, à Saumur.



Lundi 30 Novembre

ET JOURS SUIVANTS

**Vente**

AU

**PALAIS**

DES MARCHANDS

ANGERS

De toutes les Marchandises composant l'assortiment de M. DEVAUX, tapissier, achetées au syndic de la liquidation judiciaire. — Meubles, Articles d'Ameublement.

**Nombreuses Occasions**

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(30<sup>e</sup> ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr. ; — Six mois, 3 fr. 50 ; — Trois mois, 2 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

**Préservez-vous ou Guérissez-vous de l'INFLUENZA**

**l'Épicerie Parisienne**

Vient de recevoir de la Martinique et de la Jamaïque des Rhums naturels qui sont recommandés par les sommités médicales.

RHUM Martinique.....	le litre	2 fr.
— Sainte-Lucie.....	—	2.50
— Jamaïque.....	—	3 »
— très vieux.....	—	4 »
— Grenade (réservé).....	—	5 »

Dépôt des Biscuits Russes.....	la boîte	1 fr.
Biscuits du Capitaine Trivier.....	—	0.60
« Le Friand, » macaron moelleux.....	—	1.20

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**LÉON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 14
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 24
Vivry	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)				»	4 41	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)				8 34	10 37	»	»	»	7 3
Chacé-Varrains	8 37	10 44		»	4 23	8 43	»	»	7 9
Chacé-Varrains	8 47	10 52		»	4 29	8 49	»	»	7 9
Blou	9 11			»	4 37	8 56	»	»	7 17
Brézé-Saint-Cyr	9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Montreuil-Bellay	9 41	11 24		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Thouars	10 17	11 57		3 58	4 30	8 42	4 40	5 20	11 40
Niort				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22
Saintes				9 52	4 18		9	11 13	4 54
Bordeaux				soir	matin	soir	matin	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 43		6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 45	8 40	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1 9	10 32	11 15	
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18		»	2 51	5 16	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 11	7 27		»	2 58	5 24	9 50	»	»
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32		Mixte matin	3 3	5 29	9 55	»	»
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45		»	3 13	5 42	10 3	»	»
(départ)		7 25	11 25	»	2 52	5 20	»	»	»
Nantilly (départ)		7 36	11 36	»	3 4	5 31	»	»	»
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53	
Vivry	8 11	12 10	»	3 28	5 57		»	»	»
Blou	8 20	12 19	»	3 36	6 6		»	»	»
Vernantes	8 33	12 33	»	3 47	6 19		»	»	»
Linières-Bouton	8 46	12 45	»	3 58	6 31		»	»	»
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44		
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12	
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5	
Paris	5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	
	soir		soir	soir	matin	soir	matin	soir	matin

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. soir	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 44	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	
	matin	soir	soir	soir	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11 1	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17
	matin		soir	soir	matin

**LIGNE D'ORLÈANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS									
STATIONS	Directe mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers dt.	2 14			6 30	10 27	12	2 57	5 10	9 35
La Ménitrie	2 47			7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10
Les Rosiers				7 19	10 56	12 46	3 52		6 32
St-Clément				7 26		12 53	3 59		6 41
St-Martin				7 33		12 59	4 7		6 58
Saumur ar.	3 17			7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	7 24
— dt.	3 22			7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 30
Varennes				8 5	11 26	1 27	4 45		8 10
Port-Boulet	3 46								